



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe
Déposé / Reçu le



16085333

13 JUIN 2016

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0524.677.651

Dénomination

(en entier) : **OPTIMIZE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE

Siège : avenue Emile Van Becelaere 26a bte 68 à 1170 Bruxelles
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : transfert du siège social

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Associés
tenue au siège social en date du 9 mai 2016 à 16 heures.

La réunion est ouverte sous la présidence de Laurent BAUS.

Le président déclare et l'assemblée constate que tous les associés représentant la majorité du capital social
sont présents ou représentés et qu'il n'est donc pas nécessaire de justifier des convocations à la réunion de ce
jour, l'assemblée étant en nombre pour délibérer et voter valablement sur les divers points de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 16 heures.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

-Transfert du siège social

Délibérations-résolutions

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix: accepte le transfert du siège social de l'avenue Emile
Van Becelaere 26 A bte 68 à 1170 Bruxelles vers 1932 Woluwe-Saint-Etienne, rue Hortensia, 7 et ce à dater de
ce 9 mai 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 16H30 ;

Laurent BAUS
Gérant